

## REUNION EXPLOITANTS / DISTRIBUTEURS

12 Mars 2015

CINEMA LE LOUXOR

---

### Etaient présents :

#### Exploitants

En charge du groupe CA SCARE :

Christine BEAUCHEMIN-FLOT

Jacques FRETTEL

Sylvain CLOCHARD

Anne-Juliette JOLIVET

Luigi MAGRI

Sylvain PICHON

Olivia REGGIANI

Select, Antony

Ciné TNB, Arvor, Rennes

Concorde, Nantes

400 Coups, Angers

Jacques Tati, Tremblay

Méliès, Saint-Etienne

L'Ermitage, Fontainebleau /

Les Enfants du Paradis Chartres /

Le Nemours

#### Distributeurs

Lalaïna BRUN

Nathalie CIEUTAT

Marie BIGORIE

Pauline DALIFARD

Thibault FOUGERES

Camille JOUHAIR

Blandine

Grégoire MARCHAL

Sophie LACOSTE

Anne POULIQUEN

Valentin REBONDY

Bac fims

Wild bunch

Wild Bunch

A3 distribution/ Aramis films

Outplay

Hevadis

Hevadis

KMBO

Urban Distribution

Direct

Cinéma Public Films

#### Syndicats :

Béatrice BOURSIER SCARE

Christian ODDOS SDI

Etait excusée : Sylvie CORREARD DIRE

La deuxième réunion du groupe de travail « programmation » était consacrée à la présentation de l'activité de deux sociétés de distribution : Wild Bunch par Nathalie Cieutat ; KMBO Grégoire Marchal et deux exploitations : Le Concorde à Nantes par Sylvain Clochard ; l'Ermitage à Fontainebleau, Les Enfants du Paradis à Chartres et le Méliès à Nemours par Olivia Reggiani.

## Nathalie CIEUTAT – WILD BUNCH

La distribution est le maillon le plus faible de la chaîne avec des risques financiers élevés. Le producteur se rémunère au moment de la mise en production d'un film. Un exploitant peut arrêter un film qui ne fonctionne pas.

Le distributeur doit payer un MG et avance des frais d'édition. Il ne récupère de l'argent qu'une fois le MG et l'avance de frais remboursés.

Très peu de films sont rentables lors de la sortie salle.

Certaines sociétés de distribution comme Gaumont ou Mars, peuvent investir des MG plus importants.

Aujourd'hui certaines sociétés ne mettent plus de MG sur les films français mais préfère effectuer des productions maison et n'acheter que des films étrangers.

Wild Bunch et Le Pacte font partie des sociétés indépendantes qui ont la possibilité de mettre des MG un peu conséquents sur les films, les autres ayant moins de moyens pour investir.

Wild Bunch a injecté 42 Millions d'Euros de MG depuis 3 ou 4 ans dans le cinéma français.

Les droits TV et les droits vidéo offrent une deuxième vie aux films.

Mais actuellement, Canal + achète de moins en moins de films.

Malgré leur potentiel et leur attractivité, *Her* ou *Le Discours d'un roi*, sont des films désormais risqués économiquement car une vente TV n'est plus assurée.

Les deux ou trois dernières productions distribuées par la société, sont entrées dans un cercle vertueux : les frais de production ont diminué grâce notamment aux cachets des comédiens.

Pour Wild Bunch, les frais de distribution se répartissent de la manière suivante :

32 % Frais techniques : Réalisation de VO/VF, sous-titres, créations...

15 % Achat d'espace salles (circuits essentiellement)

23 % affichage extérieur

6% Achat d'espace web (c'est une part moins importante que chez les majors).

20 % VPF, KDM ...

20 % des dépenses du distributeur sont consacrés à des coûts liés à la projection numérique.

Les dépenses globales ont plus augmenté que les économies liées à la projection numérique.

Dans ces coûts figurent des coûts de transport, auparavant pris en charge par l'exploitant, des dépenses en disques durs...

Les producteurs et réalisateurs souhaitent toujours plus de copies et de promotion pour leurs films.

Il est difficile de lutter contre les pressions incessantes qu'ils exercent à tous les niveaux. Il faut malgré tout conserver de bonnes relations pour éviter une insatisfaction qui les conduirait à travailler avec un autre distributeur pour un film suivant.

Une sortie prévue sur 200 copies par le distributeur peut monter à 250 en raison des pressions.

Par exemple, le film *Dans La Cour* est sorti sur 200 copies, soit 20 supplémentaires à ce qui était prévu.

Parmi celles-ci, 3 ou 4 ont été perdues dès le lundi matin.

Le producteur de *A trois on y va*, de Jérôme Bonnell souhaitait une sortie sur 200 copies, comprenant des multiplexes de périphéries de villes. Le film a finalement bénéficié de 140 copies, dans les centres villes, le distributeur ayant jugé qu'une telle profondeur (qui nécessite des dépenses marketing adéquates) ne conviendrait pas.

La sortie de *Discount*, par contre, a été ouverte aux villes moyennes.

Wild Bunch a distribué sur la période 2012/1013 : 17 à 22 films par an. Certains films nécessitent moins de travail. D'autres peuvent réaliser moins d'entrées mais donnent matière à un travail spécifique qui demande plus de temps : cela a été le cas de *Discount* qui a généré 255 000 entrées mais a représenté des mois de travail.

Le nombre important de films de films qui sortent – qui devrait se réguler - a diverses causes : les distributeurs rendent parfois des services à des producteurs, certains ont des frénésies d'achat. L'expansion mal gérée d'une société peut la conduire à distribuer un nombre toujours important de films.

La société de distribution donne les exemples de frais d'édition suivants :

- 9 mois fermes (l'un des seuls films rentables de l'année de la société) : 750 000 euros.
- Elle s'en va 400 000 euros
- Les nuls 1,3 Millions d'euros
- Tonnerre : 150 000 euros
- Dans la cour 400 000 à 500 000 euros.

Les frais de sortie pour un film s'élèvent pour la société au minimum à 150 000 euros.

Compte tenu de leurs coûts de production et de sortie, certains films engendrent un nombre important d'entrées et sont des échecs malgré tout, comme pour *Les vacances du Petit Nicolas*, un « échec » à 2,4 millions d'entrées. Avec 1,5 Million de frais d'édition, le film devait engendrer au minimum 3 millions d'entrées.

### Sylvain Clochard, Concorde Nantes

En 1995, l'année qui a vu l'arrivée des multiplexes, 400 films sortaient par an. 200 enregistraient moins de 200 000 entrées.

Vingt ans plus tard, 660 films sortent par an. 213 réalisent moins de 50 000 entrées.

Le nombre d'écrans a augmenté durant la période, en raison de l'expansion des multiplexes.

Les cinémas d'Art & Essai ne se sont pas agrandis. Or de plus en plus de films s'adresse aux salles Art & Essai, parmi lesquels le tiers qui réalise moins de 50 000 entrées.

Pour Sylvain, il n'y a pas trop de films car le public est curieux. Il pense que la responsabilité des salles Art & Essai est de réformer ses outils. Le manque de place empêche de travailler à attirer un nouveau public, alors que la génération du baby-boom, public des cinémas Art & Essai, disparaît. Mais réformer ses outils passe-t-il forcément par l'augmentation du nombre d'écrans ?

Avec 6 écrans au lieu de 4, il y aurait une perte de ligne éditoriale, cela rendrait le travail de choix de programmation moins intéressant, et cela amènerait le public à devoir faire ses propres choix. Il est plus favorable à l'idée de se recentrer sur des vrais choix.

La multiprogrammation est une solution, qui arrange certains distributeurs mais pas d'autres. Il constate une plus grande ouverture des distributeurs sur le nombre de séances que souhaite proposer un exploitant à un film, mais pas suffisamment. Cet aspect est pourtant essentiel pour préserver la diversité.

De l'autre côté, il est important de préserver le travail des distributeurs indépendants qui proposent les films trouvant leur place dans les salles Art & Essai, qui se différencient ainsi des multiplexes.

Certains films trouvent un large public grâce à des réseaux associatifs qui s'emparent du film dans une ville donnée :

*La Vie des gens* a bien fonctionné à Lyon au Comoedia, grâce à des réseaux d'infirmières.

Pour *Les Jours heureux* : 52 débats ont attiré 4200 spectateurs à Rennes, grâce à un collectif réunissant plusieurs associations (CGT, Attac...) qui a parlé d'une même voix.

Il pourrait être intéressant de créer une plate-forme d'échange pratiques entre exploitants, bien qu'une opération bien relayée dans une ville, peut ne pas fonctionner dans une autre.

## Grégoire Marchal – KMBO

Les problématiques présentées par Wild Bunch se retrouvent dans l'activité de KMBO, à une plus petite échelle.

Grégoire souligne l'aspect risqué de l'activité de distribution : les succès doivent non seulement compenser les échecs mais ils sont relativisés par le fait que le distributeur ne perçoit qu'un mandat de distribution si le film est amorti : il ne conserve que 50 % de la recette, une fois les frais d'édition remboursés, les bénéfices étant reversés au producteur.

De plus, même quand un film fonctionne, et particulièrement à Paris, il ne conservera pas les mêmes horaires au bout de 15 jours, mais aura une programmation décalée, sur des séances à 12h45 par exemple, car les salles devront rentrer d'autres films.

Il témoigne du fait que le nombre de séances proposées par les exploitants à un film est l'argument utilisé par les circuits pour supprimer les tandems.

Il existe une corrélation entre surexposition des films et diminution de leur durée vie.

## Olivia Reggiani – L'Ermitage à Fontainebleau, Les Enfants du Paradis à Chartres, Le Méliès à Nemours

Propriétaire avec sa famille de 3 cinémas privés indépendants avec une programmation généralistes et Art & Essai : Les trois cinémas sont classés, l'Ermitage de Fontainebleau a les labels Jeune Public et Recherche, Le Méliès à Nemours le label Jeune Public et Les Enfants du Paradis à Chartres les 3 labels.

La structure emploie 35 personnes au total réparties comme suit :

13 personnes aux Enfants du Paradis à Chartres

19 personnes à l'Ermitage (bureau administratif des 3 cinémas) /

3 personnes au Méliès de Nemours.

L'effectif en équivalent temps plein : 24 personnes au total.

A Chartres : 1 directrice ; 1 directrice adjoint ; 3 projectionnistes devenus agents polyvalent (ils sont aussi affectés à la caisse, au contrôle et à la confiserie) ; 5 agents polyvalents (pas de projection) ; 3 agents de ménage.

A Fontainebleau : 1 responsable hall ; un adjoint responsable hall / opérateur agent polyvalent ; 3 projectionnistes/polyvalents ; 2 agents polyvalents (pas de projection) ; 2 agents ménage ; 2 comptables ; et deux co-gérantes.

A Nemours : 1 opérateur polyvalent, un agent confiserie le week-end et 1 ménage

En 2014 la moyenne nationale de l'évolution des entrées par rapport à 2013 a été de + 7,7%. Fontainebleau a enregistré + 0,2%. C'était le premier résultat positif depuis plusieurs années. Nemours a terminé l'année à + 3,3% et Chartres à + 10,8%.

- La perte des entrées à Fontainebleau est liée à une forte concurrence. Le cinéma est proche de 2 multiplexes (10mn environ de voiture) situés dans des zones commerciales avec parking gratuit. Un Pathé (12 salles) et un indépendant (9 salles).
- Curieusement c'est l'indépendant qui pose le plus de problème car il se positionne dès qu'il le peut sur les films art et essai grand public et la VO. Même s'il ne fait pas beaucoup d'entrées sur ces films-là, il habitue une clientèle à venir chez lui et non plus à l'Ermitage. Olivia essaie le plus possible de négocier avec les distributeurs une sortie sur une seule copie à Fontainebleau mais ce n'est évidemment pas toujours possible.

Olivia a repris la programmation de Fontainebleau il y a 4 ans environ et a resserré celle-ci sur l'Art et Essai, ce qui a permis d'obtenir le label recherche et découverte. Mais cela ne suffit pas. C'est pourquoi la société a décidé de s'agrandir à Fontainebleau en construisant un nouveau cinéma de 6 salles, qui s'ajoutera au complexe actuel de 5 salles. Elle espère ainsi récupérer la moitié des spectateurs perdus et lancer de nouvelles actions d'animation grâce l'espace supplémentaire.

« Nous voulons notamment que ce cinéma soit tourné vers le jeune public puisque une plaine de jeux va s'ouvrir à proximité, avec laquelle nous projetons de travailler sur des ciné goûters, des anniversaires etc... » . L'association *Aux 4 coins de l'Enfance* sera hébergée également dans les bureaux du cinéma, qui travaille depuis des années avec elle, autour d'un festival art et essai jeune public : *L'Enfant et le 7<sup>ème</sup> Art*. Enfin, les exploitantes postulent pour devenir coordonnateur de collègue au cinéma pour la rentrée 2015.

En tant que structure privée non subventionnée la société doit engranger des bénéfices afin de rembourser ses prêts. C'est pour cette raison que le projet à Fontainebleau était vital et que les exploitantes se sont autant battues pour qu'il voie le jour après plus de 10 ans de lutte contre de multiples associations qui ont tout tenté pour bloquer le projet.

Cette solution a été préférée à celle de proposer à L'Ermitage une programmation 100 % Art et Essai, mais les résultats escomptés n'auraient pas permis de conserver tout le personnel et la structure aurait été obligée à terme de licencier une partie de l'équipe qui travaille depuis longtemps au cinéma.